

Les quatre cibles encadrant la gestion financière

Les cibles déterminées dans le cadre financier permettront à la Ville d'évaluer l'impact de ses décisions et de ses choix d'investissements sur sa situation financière. Au besoin, elle pourra ajuster sa stratégie en conséquence.

Politique de gestion de la dette

	Cible
Dette à long terme à la charge de la ville/revenus	
Objectif 2033	130 %
Service de la dette nette à la charge de la ville/dépenses	
Maximum	20 %

Plan de gestion des actifs

	Cible
Cible d'investissements dans le maintien et le rattrapage des actifs	
Minimale	50 M\$
Objectif	85 M\$

Politique de gestion des excédents

	Cible
Utilisation prioritaire des excédents non affectés	
Priorité n° 1	Renflouement des réserves
Priorité n° 2	Maintien d'un montant pour risques de 3 %
Priorité n° 3	Remboursement anticipé de la dette

Stratégie de paiement au comptant

	Cible
Montant du paiement au comptant	
Minimal	13,5 M\$
Augmentation annuelle	Selon la capacité financière de la Ville
Objectif à terme	20 M\$

Les six chantiers stratégiques

Des stratégies fiscales et financières doivent être élaborées pour résorber le déséquilibre prévu entre 2025 et 2028. Dans cette perspective, la Ville a identifié six chantiers stratégiques visant à optimiser sa situation financière à moyen et à long terme.

Prioriser les projets d'investissements

Remboursement anticipé de la dette

Ajustement global de la tarification

Rationalisation de l'utilisation des actifs

Contrôle et analyse des coûts

Nouvelles sources de revenus

Un suivi permanent de ces chantiers sera effectué par le comité des finances.